



Communiqué de presse 27 mai 2025

L'opération transfrontalière de gestion des sédiments du Rhône atteint son objectif

L'opération franco-suisse de gestion des sédiments du Rhône s'est achevée le 26 mai 2025 avec un jour d'avance. Pendant 11 jours, CNR (Compagnie Nationale du Rhône), les Services Industriels de Genève (SIG) et la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny (SFMCP) ont collaboré pour évacuer graduellement les sédiments retenus devant le barrage de Verbois afin d'éviter les inondations au centre de Genève en cas de crue de l'Arve. Tout en respectant la réglementation en vigueur, les opérateurs ont réussi à évacuer 1,6 million de tonnes de sédiments et ont atteint l'objectif fixé.

Près de 400 collaborateurs de CNR, de SIG et de la SFMCP se sont relayés sur le terrain pendant 11 jours, 24 heures sur 24, afin de garantir le bon déroulement de l'opération de gestion sédimentaire du Rhône. Il s'agit d'une coopération franco-suisse exemplaire entre les autorités et les opérateurs dans le pilotage de cette opération, dont la préparation est anticipée depuis plusieurs années. Le but est d'éviter les inondations au centre de Genève, notamment dans le quartier de la Jonction, en cas de crue de l'Arve.

Cette opération s'est achevée avec un jour d'avance sur le planning, le niveau du lac Léman étant resté à un niveau suffisamment élevé pour permettre le remplissage rapide des retenues des barrages suisses et français. Au cours de cette opération 1,6 million de tonnes de sédiments ont été évacuées des retenues de Verbois et de Chancy-Pougny. Ces sédiments ont ensuite transité en aval du barrage de Génissiat et de Seyssel.

Les équipes de CNR, de la SFMCP et de SIG ont surveillé la concentration des matières en suspension dans le Rhône tout au long de l'opération. La réglementation impose de ne pas excéder un taux moyen de matières en suspension de 5 grammes par litre d'eau, l'équivalent d'une cuillère à café, pendant toute la durée de l'opération. Cette année, le taux moyen s'est établi à 3,4 grammes par litre sur le tronçon du Rhône genevois et à 3 grammes par litre à la station de Seyssel, côté français. Le niveau du Rhône a baissé de 12 mètres en amont du barrage de Verbois et de 11 mètres en amont de celui de Génissiat.

Des pêches de sauvegarde ont été effectuées avant et pendant l'abaissement du Rhône des deux côtés de la frontière. Côté genevois, elles se sont déroulées sur 4 sites naturels et ont permis de recueillir environ 3800 poissons de 14 espèces. SIG a construit des zones refuges pour les poissons dans les étangs et les lagunes qui ont bien fonctionné lors de cette opération. Un bilan exhaustif sera réalisé ces prochains mois et permettra de déterminer l'impact des opérations sur l'environnement. Les suivis piscicoles menés sur 130 kilomètres sur le Rhône côté français, entre Pougny et Sault Brénaz, ont permis de constater un impact très limité sur la faune piscicole. Par ailleurs, les surveillances ont permis de sauver environ 700 kg de poissons (plusieurs milliers d'individus de toutes tailles - 19 espèces) dans les mares déconnectées du lit du fleuve. Malgré les moyens mobilisés, les observations sur le Haut-Rhône français ont mis en évidence la mortalité d'une centaine de kg de poissons, notamment sur quelques sites non accessibles.

L'opération a nécessité l'utilisation d'une tranche d'eau du lac Léman de 30 centimètres. Alors qu'il a été exhaussé de 20 cm avant le démarrage des opérations, le lac se trouve à présent à son niveau réglementaire. Les opérateurs soulignent que la coopération a encore une fois été excellente cette année. CNR, SIG et la SFMCP collaborent avec les autorités franco-suisse afin de préparer l'avenir, optimiser les modes opératoires et réduire l'impact environnemental.

Les activités de loisirs reprennent progressivement sur le Rhône à compter du mardi 27 mai. Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat genevois du 2 avril, la pêche reste interdite jusqu'au 20 juin sur certains étangs du Rhône genevois. Les modalités de reprise de la navigation de plaisance sur le Haut-Rhône français seront quant à elles précisées par avis à la batellerie. L'eau du Rhône peut conserver une couleur trouble pendant quelques jours.

Contacts presse

CNR - r.jacquet@cnr.tm.fr – +33 (0)6 74 79 10 00

SIG - veronique.tanerg@sig-ge.ch – +41 79 103 17 68

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

À propos de SIG

SIG est une entreprise suisse au service de plus de 500 000 personnes sur le canton de Genève. Chaque jour, elle leur assure des services essentiels : elle fournit l'eau, le gaz, l'électricité 100% renouvelable, l'énergie thermique et soutient le développement des quartiers intelligents pour Genève. Elle traite les eaux usées, valorise les déchets et met en œuvre des programmes d'efficacité énergétique et environnementale.